

# Youtube trafique les videos pour les mettre en conformité avec la charia... A nous de réagir !

écrit par Christine Tasin | 28 février 2014



- ✘ Je vous [signalais](#) hier la fronde musulmane contre un clip de Katy Perry.

Eh bien ils peuvent continuer d'imposer la charia avec leurs protestations, puisque youtube a trafiqué la video concernée pour faire disparaître l'objet de la contestation.

A lire sur [Dreuz.info](#).

Il va falloir se mettre au russe pour poster nos videos sur ru-tube... Youtube et Dailymotion censureraient déjà énormément ce qui n'était pas politiquement correct. On se souvient que *Leonarda*, la superbe chanson de Peuple de France a été successivement censurée sur [youtube](#) et dailymotion et est à présent sur rutube...

Comme si cela ne suffisait pas, à présent, youtube trafique allègrement les videos qui déplaisent aux musulmans... imposant de fait la charia et l'ordre islamique sur les réseaux

sociaux. C'est inacceptable et nous ne pouvons pas ne pas réagir.

On rappellera utilement que Google est le propriétaire de youtube...

Voici une adresse et quelques numéros de téléphone et un courriel à utiliser pour protester :

**Google Paris,  
38, avenue de l'Opéra,  
75002 Paris.**

**Mail : [presse-fr@google.com](mailto:presse-fr@google.com)  
Contacts Presse : 01 42 68 53 66**

Téléphone : 01 42 68 53 00

Télécopie : 01 42 68 53 01

**Fax : 01 53 01 08 15**

**En annexe ci-dessous, courriel envoyé au nom de *Résistance républicaine*, avec cet objet : *Youtube ose appliquer la charia à nos videos ???***

Madame, monsieur,

Présidente de *Résistance républicaine*, association qui a pour objectifs la préservation de notre modèle républicain et, qui lutte donc, à ce titre, contre l'islamisation de la France, je découvre que youtube se serait permis de modifier un passage de video afin de répondre favorablement aux demandes de nombreux musulmans. Il s'agit du clip de Katy Perry ; un médaillon portant le nom d'Allah a inexplicablement disparu du torse de la personne qui prend feu... <https://www.youtube.com/watch?v=0KS0MA3QBU0>

Je tiens à vous rappeler que, en France, nous sommes vivement attachés à la liberté d'expression et que le délit de

blasphème n'existe pas. Chacun peut considérer que des objets, des noms, des représentations... sont sacrés pour lui, au nom de sa religion, mais il ne peut imposer à autrui les mêmes obligations, interdits et objets sacrés, sauf à vouloir imposer à autrui sa religion, ce qui est contraire aux libertés fondamentales de chacun et aux droits de l'homme.

Il est évident que, si la video n'était pas restaurée rapidement dans son état initial, ce serait tout youtube et, à travers lui, tout google qui serait discrédité et pourraient être abandonnés, au profit d'autres sites de mise en ligne video et d'autres moteurs de recherche.

Il n'est en effet pas pensable que l'on s'expose à voir nos videos modifiées sous prétexte que certains ne seraient pas d'accord avec leur contenu. Nous refusons de vivre dans un système totalitaire de cette sorte.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Christine Tasin**

Présidente de [Résistance républicaine](#)

**Christine Tasin**